



## **MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE**

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 16 OCTOBRE 2013**

L'an deux mil treize, et le seize octobre à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEYTRE Gilles, maire.

**Présents** : MARTIN M – COLLADO JP – MALNOURY B – MAURICE MC – CHAPUIS D – BARKATOFF JC – LEVE C

**Absents**: LEFEVRE G - MANGIN L – CAPEFIGUE L

**Secrétaire de séance** : MAURICE Marie Claire

#### **AFFOUAGES 2013**

Le conseil municipal décide de fixer les affouages pour 2013, comme suit 30€ avec accès difficile et 60€ avec accès facile. Inscription en mairie jusqu'au 11/11/2013.

#### **ORDURES MENAGERES 2013**

Le conseil municipal décide de refacturer les ordures ménagères pour 2013, comme suit :

- MADELINE Quentin	22€
- GIRARD Denis	22€
- GUESSOUM Brahim	22€
- URBANSKI Cécile	50€
- METAYER Alain	40€
- MIGNOT Philippe	83€
- SIVOS Val de Seine	32€
- SSIAD Châtillonnais Montagne	32€

#### **ADDITION AU RESEAU D'EAU POTABLE**

Après avoir pris connaissance des différents devis, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'Ets CHAPUIS FRERES d'un montant de 7003.09€HT pour effectuer les travaux d'adduction en eau potable pour Mr MARCOS Denis et le GAEC LECOEUR.

#### **COMPTEURS D'EAU 2014**

Le conseil municipal décide de supprimer les compteurs d'eau au foyer, au terrain de tennis, au cimetière et à la mairie pour l'année 2014.

#### **RAMPE ACCES MAIRIE/APC**

Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'Ets MARTIN Serge d'un montant de 936.83€ TTC pour la réalisation d'une rampe d'accès handicapé pour la mairie et l'agence postale communale.

#### **SUBVENTION COMITE DES FETES**

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 1 000€ au Comité des Fêtes pour avoir organisé la journée du 14 septembre 2013 dédiée aux 100 ans de Cailletet.

#### LICENCE 4

Le conseil municipal est favorable à la reconduction de mutation de la licence IV à l'encontre d'Andrew PERRY gratuitement pour une durée d'un an.

#### INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Le conseil municipal a pris connaissance du dossier de projet de pôle scolaire de la commune de Nod sur Seine, et attend la réunion d'information du 24 octobre prochain pour obtenir des précisions. La décision d'adhérer ou non à ce projet sera prise après cette date. A l'occasion de l'apéritif du 11 novembre, la municipalité informera la population.
- ✓ Les jeunes filles ou garçons né(e)s en 1997 doivent venir se recenser en mairie dans le mois qui suit leur 16<sup>ème</sup> anniversaire muni(e)s du livret de famille.
- ✓ Les nouveaux habitants peuvent venir s'inscrire sur la liste électorale munis d'une pièce d'identité et l'ancienne carte électorale.
- ✓ Les compteurs d'eau seront relevés par les élus jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2013 ; en cas de départ avant cette date ou d'indisponibilité merci de prendre RDV au secrétariat de mairie.
- ✓ Le secrétariat de mairie sera fermé jeudi 31 octobre 2013.
- ✓ Commémoration du 11 novembre : RDV au monument aux morts à 11h00 pour dépôt de gerbe et allocution puis verre de l'amitié.

Le Maire,  
Gilles SEYTRE